

LE FRONDEUR

15 C^{MES} = LE N^O

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS
UN AN 50

BUREAU
RUE DE
LA
MÉTROPOLITAIN
12

ACTUALITÉ



AGRÈMENTS de la Villégiature. Heureusement que le temps se maintient.

ABONNEMENT

L'année 7 00

Reçu par la poste

Bureaux

12 - Rue de l'Étude - 12

A LIÈGE

Rédacteur en chef: H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ANNONCES :

La ligne fr. 50

RÉCLAMES :

Dans le corps du journal

La ligne » 1 00

Fait-divers » 3 00

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

La paille et la poutre

Le *Journal de Liège* publie une correspondance bruxelloise dont nous détachons le passage suivant :

Il (le ministre) a nommé directement le greffier du tribunal de commerce de Gand à l'Université avec le grade de professeur ordinaire. Le nouveau professeur est peut-être un grand savant, mais il ne s'est pas encore révélé jusqu'ici comme tel. Ce qui lui a valu la nomination exceptionnelle dont il a été l'objet, c'est, paraît-il, qu'il était l'homme de M. Beernaert....

Ce que dit le *Journal de Liège* est fort vraisemblable ; seulement, ce que le bon vieux gaga oublie, c'est que le fils de son rédacteur en chef, M. Paul Trasenster, a été nommé professeur par le ministre doctrinaire, absolument dans les mêmes conditions.

M. Trasenster, en effet, a été nommé professeur au moment même où il cessait d'être étudiant. M. Trasenster fils était, peut-être déjà à cette époque, le grand savant que l'Europe nous envie aujourd'hui, mais il ne s'était certes pas encore révélé et ce qui lui a valu la nomination exceptionnelle dont il a été l'objet c'était, simplement sa qualité de fils à papa.

Le *Journal gaga* n'a donc pas le droit de reprocher au ministre clérical des nominations dues au népotisme ou au favoritisme. Cléricaux et doctrinaires se valent sous ce rapport.

Le *Journal gaga*, l'organe de M. Fièvre-Orban et de M. Trasenster, reprochant au cabinet Bernaert des actes de népotisme, c'est Robert Macaire traitant Bertrand de filou.

A coups de fronde.

Encore Zizi et Jonruelle. On vient de construire une maison nouvelle, rue Jonruelle, 24.

L'alignement dans lequel notre honorable échevin a ordonné de l'édifier, à front de rue, diffère de 5 1/2 centimètres de celui donné, il y a trois ans, pour la maison contiguë (fabrique Rahier) et portant le n^o 22.

La ville, paraît-il, voudrait faire démolir, mais le propriétaire, de son côté, veut lui intenter un procès.

Combien de boulettes ce brave échevin des travaux publics devra-t-il donc encore faire avant que le public liégeois s'aperçoive que le pauvre homme est absolument en-dessous de ses fonctions.

On télégraphiait, il y a quelques jours, de Valence à l'*Impartial*, de Madrid :

L'image de la Vierge des affligés a été transportée à la cathédrale en procession solennelle. Elle a été l'objet d'acclamations enthousiastes.

L'*Impartial* publie cette grande nouvelle sous ce titre : *Mesures prophylactiques !*

Malheureusement, dans les informations sur la marche de l'épidémie cholérique en Espagne, on voit qu'à la date de lundi dernier, on a constaté, dans la province de Valence, 638 cas et 237 décès.

Au lieu de guérir les malades, la Vierge des affligés semble préoccupée surtout d'accroître sa clientèle.

Les liégeois qui se sont rendus, les jours derniers, dans la jolie commune de Comblain-au-Pont, ont pu lire la proclamation suivante, affichée à la maison communale :

AUX HABITANTS DE COMBLAIN-AU-PONT.

J'ai l'honneur de vous informer que *Monsieur le Gouverneur de la province de Liège* se rendra en visite officielle à Comblain-au-Pont le mardi 8 septembre prochain, vers 3 heures de l'après-midi.

Il importe à la dignité (!) et aux intérêts (?) de la commune, que la réception qui lui sera faite, soit à la hauteur du rang qu'occupe ce haut fonctionnaire. A cet effet, j'invite les habitants de Comblain-au-Pont à orner leurs façades de drapeau tricolores et

à faire régner partout L'ORDRE ET LA PROPRETÉ (!)

Le Bourgmestre, DIMBOURG.

Si ce bourgmestre là n'est pas décoré, c'est que, décidément, le brave M. Pety n'a guère de crédit en haut lieu, car il est invraisemblable que notre excellent gouverneur ne se montre pas reconnaissant des attentions d'un bourgmestre qui cultive la flagornerie avec un pareil succès.

Quant à la dignité de la commune de Comblain nous aimons à croire qu'elle est sortie intacte de l'épreuve et que l'ordre et la propreté ont régné avec succès pendant que les habitants, à façades tricolores — selon le vœu du mayeur — acclamaient notre bien aimé gouverneur.

Le *Journal de Liège* annonçait, dans son numéro du 6 septembre, que la brigade de sûreté avait arrêté le nommé J. Otta, accusé de port et usage de faux noms. Le *Journal* ne nous dit pas quelle est la profession de ce monsieur Otta. Serait-il conseiller à la cour d'appel ?

Une excursion à travers l'Ardenne nous a permis de voir, dans quelques endroits fréquentés par les touristes, les « livres d'or » où les visiteurs sont invités à écrire leurs impressions.

C'est colossal de bêtise et M. Perrichon qui contemplait l'homme du haut de la mère de glace peut passer pour un homme d'esprit, si on le compare aux aimables idiots qui ont cru devoir déposer des « pensées » sur les pages de ces albums.

Aux ruines du château de Montaigne, par exemple, nous avons pu lire l'observation suivante, déposée sur l'album par « une société de bruxellois ».

Nous avons trouvé aux ruines encore plus d'herbes que l'année dernière.

En dessous de cette remarque, inspirée par l'aspect imposantes ruines, un de nos collaborateurs s'est empressé d'ajouter :

Vous avez pu vous rassasier, alors !

Aux grottes de Rochefort, où l'on fait ainsi aux visiteurs le coup de l'album, il y a de jolies choses, que nous négligeons cependant, pour ne pas déparier celle-ci, que nous extrirons seule de l'album :

Rien de plus mystérieux que le cœur d'une femme, sauf la grotte de M. Collignon.

Signé : LÉON DE THIER.

C'est du Jolicœur tout pur, comme on voit. Seulement, notre excellent confrère aurait fait mieux encore en écrivant :

Rien de plus mystérieux que les grottes d'une femme sauf le cœur de M. Collignon.

Une correspondance adressée au *Moniteur du Congo* nous apprend que dans le pays soumis à l'Association africaine, les filles sont nubiles à treize ans.

On comprend à présent pourquoi certain haut personnage tenait à être souverain de ce pays de cocagne !

Les journaux de Liège se décident enfin à raconter que, il y a plusieurs jours déjà, un magistrat du tribunal de Liège — on aurait pu dire un président — en voulant tirer sur des perdreaux, à Bellaire, avait à peu près tué un gamin qui jouait par là.

Ce que les journaux ne disent pas, c'est que ce magistrat — un fort galant homme, du reste — est d'une myopie qui le fait prendre en pitié par M. Hanssens lui-même.

Il nous semble que lorsqu'on n'y voit pas plus clair on devrait bien, au moins, s'abstenir de chasser.

Un Monsieur presque aveugle chassant, c'est à peu près aussi raisonnable que le comte de Flandre se faisant accordeur de pianos !

Un journal parlant de la fuite — en compagnie de la caisse — du directeur d'un établissement industriel des environs de Liège, ajoute cette réflexion :

« Heureusement pour les actionnaires le conseil d'administration est composé de personnes, dont l'état de la fortune permettrait de combler le déficit, le cas échéant. »

Notre confrère se trompe s'il croit que, parce qu'ils ont de la fortune, ces administrateurs seront pour eux plus disposés à dédommager les victimes de ce petit Krach.

Dernièrement, nous avons vu déclarer en

faillite, à Liège, la Société anonyme de la laiterie liégeoise, sans que les administrateurs de cette Société — tous millionnaires — aient seulement fait mine de tirer un sou de leur poche, pour dédommager les malheureux mis dedans par cette Société qui, en dépit de son titre, n'a fait le beurre de personne.

L'Allemagne vient d'avoir une bonne idée en adjoignant à chaque consulat un ingénieur chargé, par le gouvernement, de faciliter le commerce avec l'étranger.

A ce propos la *Tribune de Huy* demande avec raison si l'on ne pourrait, en Belgique, au lieu des fils à papa, choisir des personnes actives, ingénieurs, commerçants, industriels, pour remplir ces fonctions de consuls et qui seraient chargés, non d'écrire de longs rapports ou de faire écrire plus tôt sur des bêtises sans noms, mais hâtant les exhibitions des produits de notre industrie, et de nous envoyer ceux des puissances ou ils sont accrédités, les moyens si possible de leur fabrication, etc.

De cette façon les sommes folles qu'on leur donne ne seraient pas entièrement perdues.

Mais, en Belgique, on ne s'occupe pas de ces détails.

C'est au camarade à caser, un fils d'un ami, voilà notre affaire, il ira trôner dans ces pays avec 50,000 frs. de traitement par année, il aura de quoi mettre du beurre dans ses épinauds, fera copier un rapport sur celui de l'année précédente et ce sera tout ; mais quant à s'occuper des intérêts matériels de son pays, n'parlons pas d'ça.

Il est cependant plus que temps, que l'on s'occupe sérieusement de notre industrie, et de nos relations avec l'étranger en cherchant des débouchés où notre pays, déjà si éprouvé, ne fera que périr.

Ajoutons que ce n'est pas — n'en déplaise au roi — au Congo, pays sauvage et aride, qu'on les trouvera.

Un bon point à la *Meuse* qui a résumé, d'une façon fort spirituelle, le conflit hispano-allemand.

Un gros allemand, dit en substance notre confrère, se trouvait sur la plage en train de digérer, quand un coup de vent enleva brusquement son chapeau.

Prompt comme l'éclair, un espagnol qui flânait par là, s'empara du chapeau qu'il mit fièrement sur sa tête.

— Rendez-moi mon chapeau, dit l'allemand.

— Votre chapeau ! Rien ne prouve qu'il soit à vous, répond l'espagnol, quand je l'ai pris, il était inoccupé.

— Oui mais, il est à moi, il a toujours été à moi.

— Peu m'importe, quand j'en ai pris, votre tête n'était pas dedans, donc j'ai le droit de le garder.

Finalement, l'espagnol rend le chapeau en faisant remarquer que s'il avait gardé le couvre-chef de l'allemand, il aurait agité absolument comme l'Allemagne volant les Carolines à l'Espagne sous prétexte que ces îles sont inoccupées en ce moment.

Nous le répétons, c'est gaie ment raconté, seulement cet article humoristique n'est pas à sa place dans la *Meuse* et si l'ami Léon ne veut pas gêner ses lecteurs, il fera bien, quand il lui arrivera encore de commettre un article comme celui-ci, de l'envoyer à un autre journal — fût-ce même au *Frondeur*.

Il n'est pas bon de faire prendre goût aux perdreaux truffés par des gens auxquels on ne sert ordinairement que des pommes de terre.

Les journaux publient sous la rubrique « tribunaux » l'article suivant :

Le tribunal correctionnel de Bruxelles, jugeant en degré d'appel, a confirmé mercredi la condamnation à quatre peines de 6 fr. d'amende infligée au nommé Eugène Verporst, pour avoir logé chez lui, rue Notre-Seigneur, quatre individus, dont deux anarchistes français, sans les avoir inscrits sur un registre réglementaire.

Au moment de quitter l'audience, Eugène Verporst s'écria avec emportement que c'était injuste et dégoûtant.

Ramené aussitôt devant le tribunal, il a été condamné à 1 mois de prison et à 100 fr. d'amende pour outrages au tribunal.

On voit qu'il est beaucoup plus grave de trouver un jugement injuste que d'être soi-même un juge dégoûtant !

Les personnes qui prendront un abonnement d'un an au *Frondeur* recevront gratuitement le journal jusqu'au 1^{er} octobre.

Variations sur les Prunes.

A Alphonse Daudet.

Si vous voulez savoir comment nous nous aimâmes pour des prunes, pour un rien, sous la tombée tiède du soleil de printemps qui jaillissait du ciel éclaboussant les feuilles avec ces miroitements exquis, je vous le dirai doucement, à voix basse, de peur que ce doux souvenir ne s'envole avec le vent parfumé qui baise vos cheveux d'or, lectrice.

Si vous voulez savoir comment, je glisserai dans votre petite oreille rose, rose encore de la dernière déclaration de votre ami, le secret de ce matin de joie. Voyez-vous, l'amour vient toujours en dormant chez les bruns comme chez les brunes, il tombe au cœur tout à coup, traîtreusement un beau matin ; le rayon alanguit d'un oeil de femme perce l'épaisseur bleue d'une fumée de cigarette, il saute au cœur et rebondit, laissant là sa lueur.

On ne veut pas, on essaie de chasser le méchant reflet, mais le diable et les prunes sont là qui rient. Le reflet se multiplie et devient astre, le cœur murmure, chante, et bientôt la voix tendre s'étend, grandit, tonne et jette au ciel la clameur radieuse de l'amour triomphant !

En quelques mots, voici comment nous nous aimâmes... pour des prunes !

Mon oncle avait un grand verger et moi j'avais une cousine blonde au nez en trompette — un petit nez qui semblait rire — aux yeux bleu de ciel au fond desquels dansait une moquerie d'enfant, aux lèvres roses comme le velours des abricots murs ; son mignon pied de marquise se tortillait dans des souliers motorés dont le bronze tranchait sur le rose des bas de soie à jours — à grands jours indiscrets. — O ma petite cousine, que vous étiez gentille ainsi, et comme c'était bon de vous regarder, sautillante enfant, quand vous couriez dans les hautes herbes, relevant votre robe du bout des doigts, comme pour danser un menuet !

Nous nous aimions sans y songer ; c'était venu comme ça, tout seul, entre une aube et un coucher du soleil ; c'était venu avec la rosée ; sans doute elle avait pris nos jeunes éclatantes pour des fleurs et nous avait donné son humide baiser d'amour.

C'était venu ainsi ; nos cœurs s'étaient ouverts en même temps que les muguet, ces clochettes dont le battant est une perle, que les campanules festonnées, que les bluets et les coquelicots noyés dans l'océan doré des herbes.

Mon oncle avait un grand verger clôturé d'aubépines, qui montait doucement vers un frêne retombant, sous lequel ma tante avait fait mettre des chaises et un grand banc de canne. J'aimais ce bon verger, dont l'herbe grasse avait des douceurs de boudoir, dont l'air semblait filtré et attiédi par les arbres aux crêtes basses ; les oiseaux venaient y manger ; le printemps faisait leur cuisine, et Mariette riait aux éclats de voir tous ces mignons pierrots éveillés qui venaient piquer les fruits de mon oncle. Un grand mannequin fait d'une croix de bois recouverte d'une vieille redingote et surmontée d'un chapeau crevé, voulait les repousser de son grand geste bête, mais nos amis perchaient sur son bras tragiquement tendu dans l'espace, et même je crois qu'un vieux pigeon cynique l'avait inondé de ses... fleurs.

N'allez pas répéter cela, au moins, les pierrots pourraient l'entendre ! Donc, mon oncle avait un grand verger et moi j'avais une cousine.

Un matin, nous nous promenions dans le verger avec Mariette, elle avait mis, ce jour-là, sa robe Pompadour, sur laquelle, au milieu de fleurs roses tendres, sautaient des oisillons coupés en quatre par les volants et les plissés. Les cheveux blonds de ma cousine, relevés et tordus, découvriraient la blancheur de sa nuque, qui appelait le baiser de toute la force de sa voix candide. Moi, j'avais sorti m'en plus frais pantalon blanc et arboré un veston neuf de flanelle bleue à boutons d'or. Et voilà ! Tout gentils, tout frais, tout mignons, un matin, nous nous promenions dans la tiédeur de l'aube humide. Les cigales et les grillons nous fredonnaient une ariette ; au loin montait une vapeur bleuâtre qui, poussée par une brise, valsait parfois